

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE

L'An DEUX MILLE VINGT DEUX, le 8 décembre à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement, s'est réuni à la salle des fêtes de Thennes sous la présidence de **Monsieur Alain DOVERGNE**

● Etaient présents les Conseillers Communautaires :

Mesdames DOUAY Sonia, PREVOST Anne-Marie, COLOMBEL Aurélie, RAMON Marie-Gabrielle, BLIN Monique

Messieurs DURAND Pierre, LECOINTE Jean-Noël, CAPELLE Hubert, BOUCHER Michel, DELANAUD Stéphane, de CAFFARELLI Christian, LAVOINE Nicolas, DOVERGNE Alain, WALLET Joël, SURHOMME Alain, BEAUMONT Joël, BOQUET Cédric, DARCIS Philippe, MIANNE Michel, LESCUREUX André, CHANTRELLE Brice, HEYMAN Christophe, MOURIER Francis, NOCHEZ Didier, DEMOUY Bertrand, LAMOTTE Dominique, MEGLINKY Philippe, VAN DE VELDE Michel, LEROY Jean-Maurice, MAROTTE Philippe, BENONY Miguel, VAN OOTEGHEM J. Michel, JUBERT Patrick, VERONT Fabrice, DAMAY Jean-Michel, WABLE Vincent, DEPRET Patrick, DUTILLEUX Olivier, CHARLES Gilles, LEVASSEUR Roger, SZYROKI Jacky, LECONTE Yves-Robert, VIOLLETTE Paul

● Disposaient d'un pouvoir :

M. DURAND Pierre de Mme PATRICE-BOURDELLE Christine, M. DOVERGNE Alain de M. COTTARD Yves, M. SURHOMME Alain de M. DESROUSSEAUX Eric, WABLE Vincent de Mme MENARD Sergine, M. MOURIER Francis de M. GAWLIK Jérémy, BEAUMONT Joël de CARON Hubert, JUBERT Patrick de BERTOUX Julia, DEMOUY Bertrand de TESTART Laëtitia, NOCHEZ Didier de PARENTY Vincent, LAMOTTE Dominique de RIQUIER Ludivine

● Absent(e)s et / ou Excusé(e)s :

Mesdames PATRICE-BOURDELLE Christine, ROSE Maryse-Corinne, MARCEL Marie-Hélène, MENARD Sergine, ATTAGNANT Hélène, PERONNET Fabienne, GAUDECHON LAMOUREUX Mélodie, BERTOUX Julia, RIHET Anne, RIQUIER Ludivine, TESTART Laëtitia, DEMORSY Roselyne
Messieurs BLIN Nicolas, COTTARD Yves, DESROUSSEAUX Éric, GAWLIK Jérémy, CARON Hubert, TEN Franck, BERTHE Pascal, HOLLINGUE Rémy, TOURNIQUET Gautier, PARENTY Vincent, LOGEART Johan, CLEMENT Dominique

<u>Nombre de membres du Conseil Communautaire</u>	
<u>Titulaires</u>	: 67
<u>Membres présents</u>	: 43
· dont suppléé	: 0
<u>Membres représentés :</u>	10
<u>Votants</u>	: 53

Date de la convocation
2 décembre 2022

Secrétaire de séance :
M. VERONT Fabrice

OBJET : BUDGETS PRIMITIFS 2022
BUDGET PRINCIPAL – DECISION MODIFICATIVE 1
BUDGET ANNEXE ZONE DU SANTERRE – DECISION MODIFICATIVE 2
BUDGET ANNEXE RASPE – DECISION MODIFICATIVE 2
BUDGET ANNEXE RASPEA – DECISION MODIFICATIVE 4

Rapport de M. Dominique LAMOTTE, Vice-Président Finances

Vu la délibération 2022-02.05_05 Feuille 541 du Conseil Communautaire en date du 02 mai 2022, relative notamment aux votes des Budgets Primitifs 2022 – Budget Principal et Budgets Annexes de la CCALN,

Vu la délibération 2022-3006_1 Feuille 553 du Conseil Communautaire en date du 30 juin 2022, relative aux Décisions Modificatives n° 1 des Budgets Annexes Zone du Val de Noye, RASPE et RASPA,

Vu les délibérations 2022-29.09.13 Feuille 589, 2022-29.09.14 Feuille 590, 2022-29.09.15 Feuille 591 du Conseil Communautaire en date du 29 décembre 2022, relatives aux Décisions modificatives n°2 BP 2022- BA RASPA, n° 1 BP 2022- BA Zone du Santerre, n°1 BP 2022- BA Petite Enfance,

Vu les délibérations 2022-20.10.01 Feuille 603, 2022-20.10.02 Feuille 604, 2022-20.10.03 Feuille 605 du Conseil Communautaire en date du 20 octobre 2022, relatives aux Décisions modificatives n°1 BP 2022- Budget Principal, n° 2 BP 2022- BA Petite Enfance, n°3 BP 2022- BA RASPA,

A : BUDGET PRIMITIF 2022 – DM 2 BUDGET PRINCIPAL

Vu la délibération du Bureau communautaire du 12 novembre 2019, 2019.12.11.01 Feuillet 159, relative à la renégociation de 9 emprunts souscrits auprès du Crédit Agricole dans le cadre d'une opération de compactage,
Au vu de la rigueur comptable,
En accord avec M. le Conseiller aux Décideurs Locaux,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- Entérine par voie de Décision Modificative n° 2 au Budget Primitif 2022 – Budget Principal les ajustements budgétaires suivants :

● Dépenses d'Investissement

Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilées - 1641 Emprunts : 1 028 940.95 €
Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilées - 166 Refinancement de dette : 1 099 068.32 €

● Recettes d'Investissement

Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilées - 1641 Emprunts : 1 099 068.32 €
Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilées - 166 Refinancement de dette : 1 099 068.32 €

Arrêtant ainsi un suréquilibre de la section d'Investissement à hauteur de 70 127.37 €

● Dépenses de Fonctionnement

Chapitre 66 : Charges financières – 6688 Autres charges financières – Autres : 70 127.37 € €

Ajustant ainsi le suréquilibre de la section de Fonctionnement à hauteur de 110 462.05 €

- Autorise le Président, le 1^{er} Vice-Président et le Vice-Président Finances à signer tous documents afférents à cette décision.

B : BUDGET PRIMITIF 2022 – DM 2 BA ZONE DU SANTERRE

Compte tenu des opérations de cession des terrains et des opérations de stock à régulariser sur le Budget Annexe Zone du Santerre,
En accord avec M. le Conseiller aux Décideurs Locaux,
Vu l'avis favorable du Bureau communautaire du 14 novembre 2022,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- Entérine par voie de Décision Modificative n° 2 au Budget Primitif 2022 – Budget Annexe Zone du Santerre les ajustements budgétaires suivants :

● Dépenses d'Investissement

3555-040 (Terrains aménagés) : 924 159.42 €

● Recettes d'Investissement

3555-040 (Terrains aménagés) : 1 140 222.00 €
315-040 (Terrains à aménager) : 49 913.42 €
021 : Virement de la section de fonctionnement : - 25 241.32 €

● Dépenses de Fonctionnement

71355-042 (Variations de stocks) : 1 190 135.42 €
023 : Virement à la section d'investissement : - 25 241.32 €

● Recettes de Fonctionnement

71355-042 (Variations de stocks) : 924 159.42 €

Ajustant ainsi le suréquilibre de la section de Fonctionnement à hauteur de 212.84 €

- Autorise le Président, le 1^{er} Vice-Président et le Vice-Président Finances à signer tous documents afférents à cette décision.

Envoyé en préfecture le 12/12/2022
Reçu en préfecture le 12/12/2022
Publié le 
ID : 080-200070969-20221208-2022_0812_02-DE

C : BUDGET PRIMITIF 2022 – DM 2 RASPE

Compte tenu de la mise à disposition du personnel CCALN à la Régie Autonome du Service Public de l'Eau (RASPE)
Vu l'avis favorable du Bureau communautaire du 14 novembre 2022,
Vu l'avis favorable du Conseil d'exploitation Eau du 29 novembre 2022,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

› Entérine par voie de Décision Modificative n° 2 au Budget Primitif 2022 – Budget Annexe RASPE, les ajustements budgétaires suivants :

- **Dépenses de fonctionnement :**

Chapitre 62 – Article 6215 Personnel affecté par collectivité de rattachement : + 2000 €
Ajustant ainsi le suréquilibre de la section de Fonctionnement à hauteur de 469 946,23 €

- Autorise le Président, le 1^{er} Vice-Président et le Vice-Président Finances à signer tous documents afférents à cette décision.

D : BUDGET PRIMITIF 2022 – DM 2 RASPA

Compte tenu des emprunts et factures 2021 payés sur 2022,
Vu l'avis favorable du Bureau communautaire du 14 novembre 2022,
Vu l'avis favorable du Conseil d'exploitation Assainissement du 29 novembre 2022,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

› Entérine par voie de Décision Modificative n° 4 au Budget Primitif 2022 – Budget Annexe RASPA, les ajustements budgétaires suivants :

- **Dépenses de fonctionnement :**

Chapitre 11 - article 611 : prestation de service : + 15 000€
Ajustant ainsi le suréquilibre de la section de Fonctionnement à hauteur de 530 230.67 €

- **Dépenses d'Investissement :**

Chapitre 16 - article 1641 : emprunt + 24 250 €
Ajustant ainsi le suréquilibre de la section d'Investissement à hauteur de 401 179.21 €

- Autorise le Président, le 1^{er} Vice-Président et le Vice-Président Finances à signer tous documents afférents à cette décision.

POUR EXTRAIT CONFORME

Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le 12/12/2022

Affiché le 13/12/2022

Fait et délibéré, le 08 décembre 2022
à GRIVESNES

Le Président,

Alain DOVERGNE



IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 67
Nombre de membres présents: 43
Nombre de suffrages exprimés : 53
VOTES - Pour : 53
Contre :
Abstentions :

Date de convocation : 02/12/2022

Présenté par le Président ,
A Grivesnes, le 08/12/2022
le Président ,
Délibéré par le Conseil Communautaire en session Ordinaire
A Grivesnes, le 08/12/2022

Les membres du Conseil Communautaire,

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 12/12/2022, et de la publication le 13/12/2022

A Ailly-sur-Noye, le 09/12/2022



IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice :	67
Nombre de membres présents:	43
Nombre de suffrages exprimés :	53
VOTES	
Pour :	53
Contre :
Abstentions :

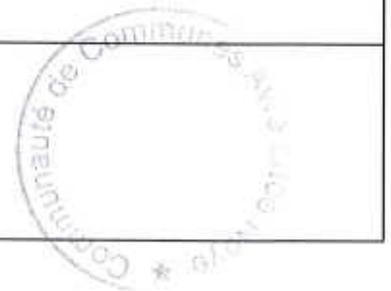
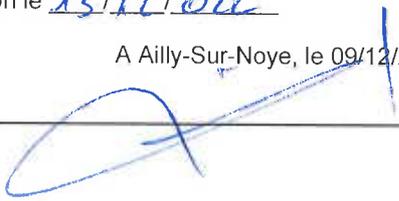
Date de convocation : 02/12/2022

Présenté par le Président ,
A Grivesnes, le 08/12/2022
le Président ,
Délibéré par le Conseil Communautaire en session Ordinaire
A Grivesnes, le 08/12/2022

Les membres du Conseil Communautaire,

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 12/12/2022, et de la publication le 13/12/2022

A Ailly-Sur-Noye, le 09/12/2022



IV - ANNEXES

IV

ARRÊTÉ ET SIGNATURES

D

Nombre de membres en exercice :	67
Nombre de membres présents :	43
Nombre de suffrages exprimés :	53
VOTES	
- Pour :	53
Contre :
Abstentions :

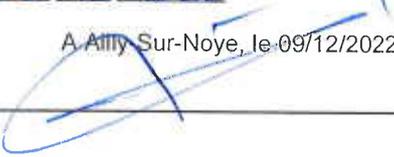
Date de convocation : 02/12/2022

Présenté par le Président ,
 A Grivesnes, le 08/12/2022
 le Président ,
 Délibéré par le Conseil Communautaire en session Ordinaire
 A Grivesnes, le 08/12/2022

Les membres du Conseil Communautaire,

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 12/12/2022, et de la publication le 13/12/2022

Ailly Sur-Noye, le 09/12/2022




IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice :	67
Nombre de membres présents :	43
Nombre de suffrages exprimés :	53
VOTES	
Pour :	53
Contre :
Abstentions :

Date de convocation : 02/12/2022

Présenté par le Président ,
A Grivesnes, le 08/12/2022
le Président ,
Délibéré par le Conseil Communautaire en session Ordinaire
A Grivesnes, le 08/12/2022

Les membres du Conseil Communautaire,

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le
12/12/2022, et de la publication le 13/12/2022

A Ailly-Sur-Noye, le 09/12/2022



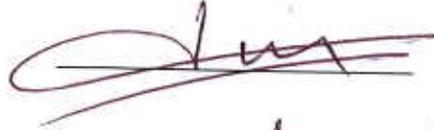
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LOUE NOYE

SEANCE DU JEUDI 8 DECEMBRE à 18 H 30.

à la SALLE DE GRIVESNES

AILLY-sur-NOYE (7 délégués)

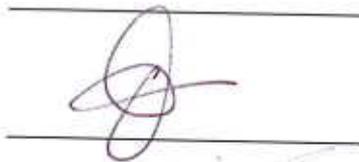
DURAND Pierre



PATRICE-BOURDELLE Christine

~~excusée pour M. Durand~~

BLIN Nicolas



DOUAY Sonia



LECOINTE Jean-Noël



ROSE Maryse-Corrinne



MARCEL Marie-Hélène

excusée

ARVILLERS (2 délégués)

COTTARD Yves

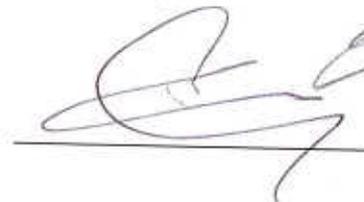
excusé pour M. Doreigne

DESROUSSEAUX Eric

excusé pour M. Surhomme

AUBERCOURT (1 délégué)

CHARLES Gilles



AUBVILLERS (1 délégué)

MENARD Sergine

excusée pour Mme Walle

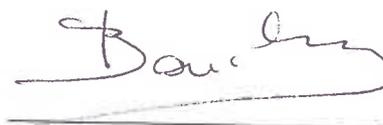
BEAUCOURT-EN-SANTERRE (1 délégué)

CAPELLE Hubert



BERTEAUCOURT-LES-THENNES (1 délégué)

BOUCHER Michel



SP
+++ 1
P
+++ +++

BRACHES (1 délégué)

DELANAUD Stéphane



CAYEUX-EN-SANTERRE (1 délégué)

ATTAGNANT Hélène



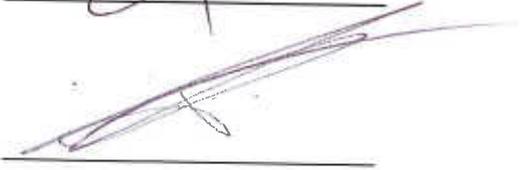
CHAUSSOY-EPAGNY (1 délégué)

de CAFFARELLI Christian



CHIRMONT (1 délégué)

VAN OOTEGHEM J. Michel



COTTENCHY (1 délégué)

GAWLIK Jérémy



missou (j) mat

COULEMELLE (1 délégué)

LAVOINE Nicolas



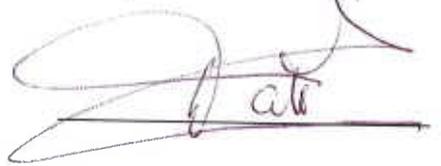
DEMUIN (1 délégué)

DOVERGNE Alain



DOMART-SUR-LA-LUCE (1 délégué)

WALLET Joël



DOMMARTIN (1 délégué)

PERONNET Fabienne



ESCLAINVILLERS (1 délégué)

SURHOMME Alain



FLERS-sur-NOYE (1 délégué)

BEAUMONT Joël



FOLLEVILLE (1 délégué)

LEVASSEUR Roger



FOUENCAMPS (1 délégué)

LECONTE Yves-Robert



FRANSURES (1 délégué)

CARON Hubert

FRESNOY-EN-CHAUSSEE (1 délégué)

TEN Franck



SP

|||| ||||

P- |||| ||||

GRIVESNES (1 délégué)

PREVOST Anne-Marie

GUYENCOURT-sur-NOYE (1 délégué)

BLIN Monique

HAILLES (1 délégué)

VERONT Fabrice

HALLIVILLERS (1 délégué)

DEPRET Patrick

HANGARD (1 délégué)

DUTILLEUX Olivier

HANGEST-EN-SANTERRE (2 délégués)

JUBERT Patrick

BERTOUX Julia

excusé pour M. Jubert

IGNAUCOURT (1 délégué)

BERTHE Pascal

excusé

JUMEL (1 délégué)

HOLLINGUE Rémy

LA FALOISE (1 délégué)

BOQUET Cédric

LA NEUVILLE-SIRE-BERNARD (1 délégué)

DARCIS Philippe

LAWARDE MAUGER L'HORTOY (1 délégué)

TOURNIQUET Gautier

LE PLESSIER-ROZAINVILLERS (2 délégués)

LESCUREUX André

DAMAY Jean-Michel

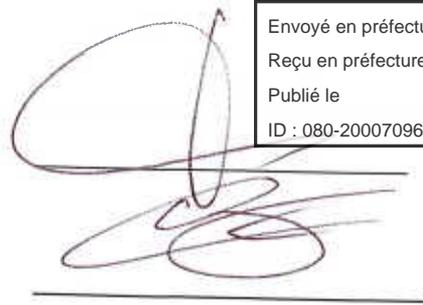
SP
+++ +++

P.
+++ +++ 1

LE QUESNEL (2 délégués)

CHANTRELLE Brice

HEYMAN Christophe



Envoyé en préfecture le 12/12/2022

Reçu en préfecture le 12/12/2022

Publié le

SLO

ID : 080-200070969-20221208-2022_0812_02-DE

LOUVRECHY (1 délégué)

RIHET Anne

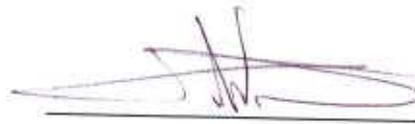
MAILLY RAINEVAL (1 délégué)

MOURIER Francis



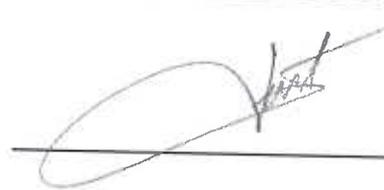
MEZIERES-EN-SANTERRE (1 délégué)

VIOLLETTE Paul



MOREUIL (11 délégués)

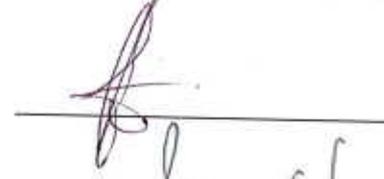
LAMOTTE Dominique



COLOMBEL Aurélie



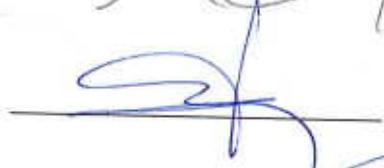
NOCHEZ Didier



RAMON Marie-Gabrielle



DEMOUY Bertrand



TESTART Laëtitia

excusée pour M. DEMOUY

PARENTY Vincent

excusé pour M. Nochez

RIQUIER Ludivine

excusée pour M. LAMOTTE

LOGEART Johan

excusé

SP
+++ ||||

P +++ +++ ||

MOREUIL (11 délégués) suite

GAUDECHON LAMOUREUX
Mélodie

MEGLINKY Philippe

MORISEL (1 délégué)

VAN DE VELDE Michel

QUIRY-le-SEC (1 délégué)

DEMORSY Roselyne

ROGY (1 délégué)

MIANNE Michel

ROUVREL (1 délégué)

LEROY Jean-Maurice

SAUVILLERS-MONGIVAL (1 délégué)

WABLE Vincent

SOURDON (1 délégué)

SZYROKI Jacky

THENNES (1 délégué)

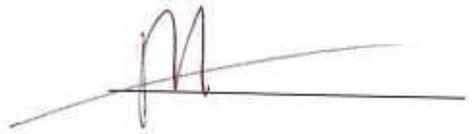
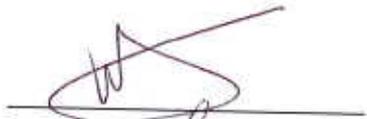
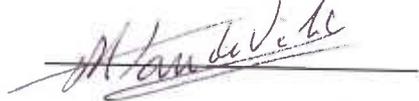
MAROTTE Philippe

THORY (1 délégué)

CLEMENT Dominique

VILLERS-AUX-ERABLES (1 délégué)

BENONY Miguel



58
1111 111

1
1111 111